

# COMMUNE DE PERSAN



## PLAN LOCAL D'URBANISME

### SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

N° INSEE : 95487

Echelle : 1/5000e



Dressé par le Pôle Urbanisme  
Cergy pontoise  
Modifié le : 26 Mars 2013

Préfecture 95010 Cergy-Pontoise

#### Légende

- Limite de commune
- AC1 - MONUMENTS HISTORIQUES**
  - Périmètre de protection
  - ★ Monuments historiques inscrits
  - ★ Monuments historiques classés
- AS1 - CONSERVATION DES EAUX**
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- I3 - CANALISATIONS DE GAZ**
  - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distributions et de transport de gaz
- I4 - LIGNE ELECTRIQUE**
  - Servitudes relatives à l'établissement des lignes électriques
- JS1 - INSTALLATIONS SPORTIVES**
  - Servitudes de protection des installations sportives
- PM1 - PLAN DE PREVENTION DES RISQUES**
  - Plan de prévention des risques d'inondations fluviales de l'Oise
  - Anciennes carrières abandonnées (Art. R 111-3 du Code de l'Urbanisme)
- PT1 - TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES**
  - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques. Centre de Beaumont-sur-Oise
- PT2 - TELECOMMUNICATIONS**
  - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'état.
  - Liaison hertzienne
- T1 - VOIES FERREES**
  - Servitudes relatives aux chemins de fer
- T5 - RELATIONS AERIENNES**
  - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne.
  - Servitude de dégagement.

Auteur : DDT95/SUADD/PU  
Sources : BDTOPOPAYS, BDCARTO@IGN